JOHANNESBURG – Session du GAC sur la protection des OIG et de la Croix-Rouge
Lundi 26 juin 2017 – 14h30 à 15h00 JNB
ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Tom vous présentera un bref résumé basé sur le document d'informations que nous avons reçu.

TOM DALE: Merci Thomas. Depuis la réunion du GAC à Copenhague, vous devez vous souvenir qu'à partir de là il y a eu une série de discussions facilitées avec le conseil d'administration et Bruce Tonkin qui est un ancien membre du conseil d'administration, et à laquelle ont été présents les membres du GAC, de la GNSO et ainsi que d'autres unités pour voir comment avancer, comment continuer à avancer pour la protection des identificateurs de la Croix Rouge, du Croissant Rouge et d'autres OIG.

On a continué à travailler sur ces thèmes concernant la Croix Rouge.

La GNSO a entamé un travail d'amendement, de révision, pour certains types de travail, ce qui implique la réouverture du processus, de la procédure d'élaboration de politiques

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

originales, qui avait eu lieu, en premier lieu, en 2013. On a rouvert ce processus du PDP convoqué par son président original, à l'époque Thomas Rickert.

Je n'ai pas encore d'information de mise à jour sur les dernières réunions, mais je sais que ce travail se poursuit, tenant compte aussi des opinions exprimées.

En ce qui concerne les OIG d'une manière générale, il y a deux pistes de travail que l'on suit en ce moment. D'autres pourront vous donner d'avantages de détails à cet égard.

Il y a un groupe de travail concernant un PDP. Ce groupe s'occupe des mécanismes de correction de protection de droits curatifs, qui se réunit pendant cette semaine. On fait du travail encore pour mettre en œuvre ces mécanismes de protection accordés par l'ICANN par rapport aux OIG. Il y a certains membres du GAC qui ont fait un suivi de ces questions, en particulier les observateurs du GAC tels que l'OMPI, l'OCDE et d'autres, qui sont vraiment engagés dans ce processus.

Il y a aussi d'autres membres du GAC qui ont participé pour être consultés, mais c'est d'une manière très générale. Et un résumé rapide que je peux vous donner. Je vous demande de m'excuser de ne pas vous donner davantage de détails.

THOMAS SHCNEIDER: Merci Tom de ce résumé, de cet aperçu. Cela concerne les dialogues ou les discussions facilitées que nous avons menées à bien à Copenhague. Ce travail était considéré comme vraiment fructueux. Tout ce que l'on a fait par rapport à la Croix Rouge concerne aussi un dialogue mené par courriel où l'on a analysé la possibilité d'aborder un PDP, et dans quelles mesures d'autres personnes pouvaient participer au traitement de ce PDP.

J'ai le sentiment que nous sommes invités à avoir une participation précoce dans ces processus de politique. Je suppose que nous pouvons y participer dans la mesure où ces PDP seront ouverts.

Je ne sais pas si Mark a des informations supplémentaires sur la Croix Rouge, puisque vous avez suivi de façon plus fréquente et de façon plus diligente cela.

MARK CARVELL: Merci Thomas. J'ai le sentiment que l'on rouvre un processus de PDP pour la Croix Rouge et que cela est considéré comme quelque chose de positif. Je n'ai pas pu me mettre au courant de ce qui s'est passé pendant le dernier appel que le groupe a effectué, je ne sais pas quels ont été les points soulevés pendant cette discussion.

Je sais que l'on parlait du fait de savoir si ce groupe de travail pouvait avoir de nouveaux participants. Je ne sais pas si cela a été résolu par la direction de la GNSO. Mais, disons, les attentes sont bonnes, je pense que cela va nous mener à une résolution précoce, mais je n'ai pas de détails spécifiques à cet égard. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre pourrait en avoir.

J'ai un grand espoir là-dessus, c'est un thème qui vient depuis longtemps à la discussion. Je pense que cela peut avoir des bons résultats.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Mark. Au moins cela confirme l'information dont nous disposons, et nous attendons davantage d'informations à cet égard sous peu.

Par rapport à l'autre partie de cette partie de l'ordre du jour, concernant la Croix Rouge et les protections des OIG, parce que cela est traité en tant que des thèmes séparés comme vous le savez, les mécanismes des protections des droits curatifs. On travaille là-dessus, et nous sommes anxieux de savoir comment ont été considérés les commentaires que nous avons faits et les commentaires que d'autres ont faits.

Il y a le représentant de l'OMPI parmi nous, il pourrait peut-être nous mettre à jour sur l'information concernant la coalition des

OIG, l'OMPI en particulier, à quelles activités ils ont participé, et s'ils peuvent nous donner une idée un peu plus spécifique de l'étape où se trouve ce travail et ce dont ils ont besoin de notre part.

BRIAN BECKHAM: Brian Beckham de l'OMPI. Pour résumer, je me fais l'écho de ce qui a déjà été dit. Il y a eu un dialogue positif, fructueux à Copenhague. Et je viens d'une séance où le président du groupe de travail concernant les mécanismes de protection de droits curatifs a informé le conseil de la GNSO ce qui suit. Il a dit qu'il pouvait dire de façon certaine que le groupe de travail pourrait présenter des recommandations qui seraient différentes des recommandations faites par le GAC, donc de l'avis du GAC.

Bien ^sur nous continuons à participer pour trouver une solution qui soit adoptée, ou adaptée, pour tous.

Mais il faut voir quels sont les résultats de ce groupe de travail et les prochaines mesures à prendre là.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup, nous pouvons supposer donc que notre avis ne sera pas aligné sur ce qu'ils pourraient élaborer, ce qui nous remettrait dans la situation où il faudrait voir comment les choses sont orientées. C'est regrettable, je le dis.

Il faut voir ce qui arrive dans cette situation.

La Suisse prend la parole.

SUISSE: Merci monsieur le président. Pour reprendre l'intervention de Brian Beckham, il me semble que ce serait utile, peut-être, d'aborder ce thème dans notre réunion bilatérale avec la GNSO ainsi que dans notre réunion bilatérale avec le Conseil d'administration.

Quant à la GNSO, les recommandations pour une interaction de meilleure qualité incluaient une recommandation prévoyant ce qui suit : au cas où il y aurait un conflit entre les recommandations de la GNSO et l'avis du GAC, avant que ces recommandations de la GNSO ne soient considérées définitives, il faudrait que les deux parties puissent entamer un dialogue, ces deux unités constitutives.

Quant au conseil d'administration, dans notre avis de la réunion de Copenhague, nous avons encouragé le conseil d'administration à démontrer au groupe de travail sur le PDP de la GNSO, à tenir compte de l'avis du GAC et les contributions de tant d'OIG et de tant de gouvernements nationaux.

Ce serait donc peut-être utile de leur rappeler cette demande que nous leur avons adressée et d'adopter un certain type de

mesures pour pouvoir éviter de nous retrouver dans une situation conflictuelle par rapport aux recommandations de chacune des parties, c'est-à-dire la GNSO d'une part et le GAC de l'autre.

THOMAS SCHNEIDER: Olof.

OLOF NORDLING: Merci beaucoup, je serais bref quant au groupe de travail qui s'occupe des protections des OIG et des OING. Il sera réuni demain à 10 h 30 du matin. Bien sûr, cela coïncide avec la réunion du GAC avec l'ALAC. C'est-à-dire il y a un chevauchement complet des deux horaires. Mais il faut savoir que cette réunion est là. Pour ceux qui pourront y assister.

THOMAS SCHNEIDER: Merci de cette information. L'Iran prend la parole maintenant.

IRAN: Merci Monsieur le Président. Quant à la réunion qui aura lieu en simultanée avec la nôtre, c'est malheureusement un autre domaine où nous avons un nombre tellement grand d'activités du GAC, que cela nous empêche de participer à d'autres activités qui abordent des questions très importantes. Comment

pouvons-nous éviter ce type de chevauchement ou de simultanéité dans l'avenir. Ca d'une part.

D'autre part, en plus de la réunion du GAC., est-ce que le GAC participe de manière active à ce processus de modification du PDP entamé par la GNSO ?

Et si nous n'y participons pas, ma question est la suivante : nous ne répondons peut-être pas aux exigences ou aux conditions, alors comment faisons-nous pour éviter la simultanéité de ces réunions qui abordent des questions importantes et comment pouvons-nous participer de manière opportune au développement de ce PDP.

On nous a dit qu'au mois d'aout il y aura un rapport final, mais l'on peut déjà avoir le début de fondement de la modification de ce PDP.

Je pense que nous devons y réfléchir parce que cela fait des années que nous discutons de ce type de choses.

THOMA SCHNEIDER: Par rapport à votre première question, je pense que nous n'avons pas trop de choses à faire là-dessus. Nous ne pouvons pas trop faire parce qu'il y a toute une série de pistes de travail sur lesquelles nous voulons continuer à avancer, et il est fort probable que cela se passera encore une fois lorsqu'il y aura la

séance consacrée aux priorités, à laquelle je dois participer. Cela aura lieu mercredi après-midi. Les délégations qui ont plus de représentants bien sûr peuvent envoyer certains de ces représentants à la séance sur les priorités, d'autres peuvent aller dans d'autres séances qui pourront attirer leur intérêt, ou ils pourront participer par les listes de diffusions. Mais je ne vois pas trop comment nous pourrions améliorer un peu cette question.

Et par rapport à votre seconde question, les processus sont différents. D'une part il y a la réouverture ou le terme qu'il faut utiliser, du PDP original utilisé par les OIG et la Croix Rouge ensemble. C'était un seul PDP. Mais ils ont ensuite vu qu'il y avait des différences au point de vue légal qui rendaient nécessaire une séparation des thèmes.

À l'époque, c'était Thomas Rickert qui était responsable de ce groupe, et comme on le disait tout à l'heure, ce processus a été rouvert. Un processus où l'on aborde la question de la protection pour la Croix rouge. Et il y a des représentants de la coalition des OIG qui y participent. Et, de temps en temps, certains membres du GAC peuvent le faire aussi.

Mais je ne suis pas au courant de tous les détails. Je vois que Brian lève la main, il a peut-être d'avantage d'informations sur

la manière dont le GAC et les membres du GAC et ses observateurs participent à ce processus. Merci.

BRIAN BECKHAM: Merci monsieur le président. Par rapport à la réunion du premier groupe de travail, je n'ai pas encore les détails y afférents, parce qu'il n'en est qu'à ses premières étapes.

Quant au groupe de mécanisme de protection des droits curatifs, en fait les OIG, de manière collective, ont décidé de ne pas participer à ces groupes de travail parce que pendant le travail du premier groupe de travail, les OIG ont dus se battre pour pouvoir communiquer, présenter une communication en minorité et concernant les objections du groupe de travail.

Nous avons donc compris, grâce à cette expérience passée que les opinions des OIG étaient pratiquement remplacées par les opinions d'autres parties qui faisaient partie de ce groupe de travail.

Nous avons décidé de ne plus y participer formellement en tant que membre du groupe de travail en soi.

Nous observons le déroulement de ces conversations, ces discussions, nous avons soulevé certaines questions à certains moments, de manière directe.

À un moment donné, il y a eu une lettre de 40 conseillers juridiques des OIG où l'on expliquait les nuances et les différents niveaux de privilèges et d'immunités accordés par la loi internationale à ce groupe de travail.

Mais c'est une question, des informations que je peux vous donner.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Brian.

Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres commentaires ?

Bien sûr, nous voulons que vous soyez toujours au courant de tout cela, mais il faut savoir si nous allons dire quelque chose à propos de ceci dans notre communiqué. Nous avons encore du temps pour en discuter.

S'il n'y a plus de commentaire, je voudrais me servir des rares secondes qu'il nous reste pour quelque chose de complètement différent qui se rapporte à quelque chose dont vous vous souviendrez peut-être et que nous avons abordé il n'y a pas si longtemps, lors de la dernière gouvernementale de haut niveau, à Marrakech, en 2016, au sein du GAC. C'était au début de l'année dernière.

Nous avons étudié les prochaines possibilités pour la réalisation de ces réunions gouvernementales de haut niveau. Nous savons qu'elles ont lieu tous les deux ans.

Nous avons commencé en 2012 avec cette tradition à Toronto, au Canada. Nous en avons fait une autre en 2014 à Londres, et en 2016 nous avons tenu la réunion de Marrakech.

Et nous sommes vraiment très satisfaits, parce que notre collègue, Rafael de l'Espagne, va nous faire ces commentaires, parce que le gouvernement espagnol est décidé à faire des efforts pour accueillir ce sommet à Barcelone, dans notre prochaine réunion.

RAFAEL PEREZ GALINDO: Comme Thomas vous l'a dit, tous les deux ans, nous faisons une réunion gouvernementale de haut niveau au sein de la réunion régulière de l'ICANN. Nous avons commencé à Toronto, ensuite il y a eu Londres, et puis Marrakech.

Le gouvernement espagnol a annoncé qu'il accueillera la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau à Barcelone en 2018, en Octobre.

Ce sera une occasion extraordinaire pour que les parties puissent mieux comprendre le rôle critique des gouvernements dans le processus de l'ICANN, y compris pour tout ce qui

concerne le renforcement de l'efficacité du GAC en tant que membre de la communauté habilitée.

Toutes ces discussions compteront sur la présence des hauts fonctionnaires et nous permettront de mieux comprendre le rôle que jouent les gouvernements au sein de l'ICANN et dans le cadre de la gouvernance de l'internet.

Nous voulons parvenir à tous ces objectifs pour que la réunion soit fructueuse. Le gouvernement espagnol établira des rapports avec l'ICANN et avec vous tous pour pouvoir préparer cette réunion, y compris les préparations pour le voyage.

Nous vous attendons tous à Barcelone l'année prochaine.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup de ce message. Je crois que c'est une très bonne nouvelle que nous venons de recevoir. Nous sommes vraiment très heureux de penser à nous rendre à Barcelone en Octobre 2018. Bien sûr, il va falloir commencer à réfléchir sur les points que nous voudrions aborder. Après avoir fait 3 réunions de ce type, nous avons déjà une idée de la manière dont le processus se déroule. Nous ne sommes pas pressés, nous avons le temps, mais nous savons que le temps court. Il faut donc que nous nous dépêchions là-dessus.

Nous avons une pause café maintenant, et après Manal, qui veut nous dire quelque chose.

Avant ce commentaire, la séance intercommunautaire a lieu dans cette salle ou dans une autre salle ?

Olof ? Ou Tom ? C'est dans cette salle, parfait.

Donc il faut que nous prenions toutes nos affaires, que nous libérions l'espace, y compris pour nous-mêmes si nous voulons participer à cette réunion intercommunautaire.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Thomas. Je veux rappeler très rapidement que nous avons déjà un document pour la réunion de haut niveau qui fonctionne comme un guide. Il a déjà été mis à jour par nos hôtes à Toronto et à Londres je crois, et ainsi que par nos collègues du Maroc.

Si nos collègues du Maroc ont quelque chose de plus à ajouter par rapport à cette réunion qui a eu lieu à Marrakech, ce serait intéressant de pouvoir partager cela avec le gouvernement espagnol, parce que cela sera utile je pense.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup, Manal. Nous allons donc maintenant faire notre pause café, et nous allons nous réunir demain matin en tant que

GAC après le forum de la communauté qui sera réalisé ici aussi.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]